FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX
MODELE DE NOTE CONCEPTUELLE DE PROJET PBF

United Nations Peacebuilding

NOTE CONCEPTUELLE DE PROJET PBF

Pays : République démocratique du Congo	
Titre du Projet : Renforcer la cohésion sociale et la confiance entre la population et les autorités à travers la police de proximité, le dialogue et la revitalisation socio-économique	
PBF modalité de projet ☐ IRF ☒ PRF	**Indiquer si le financement sera déboursé dans un fonds d'affectation spéciale national ou régional.** ☐ Fonds fiduciaire national ☐ Fonds fiduciaire régional **Nom du fonds d'affectation spéciale :**
Liste des agences bénéficiaires des fonds PBF proposées (en commençant par l'agence coordinatrice), et type d'organisation (ONU, ONG etc.) : - **OIM** - **PNUD** - **ONU-FEMMES**	
Date approximative de démarrage du projet[1]: 1 février 2020 **Durée proposée du projet en mois :[2] 18 mois** **Zones géographiques de mise en œuvre du projet : Tshikapa, Kasaï**	
Est-ce que le projet fait partie d'une des fenêtres de priorité spécifiques du PBF : ☐ Initiative de promotion de l'égalité des sexes ☐ Initiative de promotion des jeunes ☒ Transition entre différentes configurations de l'ONU (ex. désengagement de mission de maintien de la paix) ☐ Projet transfrontalier ou régional	
Budget total du projet PBF proposé (par agence bénéficiaire) : $ 4 499 992 **OIM :** $ 2 524 130 **PNUD** : $ 1 129 706 **ONUFEMMES** : $ 846 156	
Parties consultées lors de la préparation de cette note conceptuelle : Une consultation a été faite avec la partie nationale notamment avec la direction des études de planification et l'unité d'appui à la réforme de la police nationale congolaise pour une réflexion préliminaire sur la stratégie de mise en œuvre du projet.	
Sélectionner le domaine prioritaire d'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir seulement un domaine[3]) : 2.3 Le cas échéant, le résultat du **PNUAD (UNDAF)** auquel le projet contribue :	

[1] Note: la date effective de démarrage sera celle du premier transfert de fonds.
[2] La durée maximale des projets IRF est de 18 mois, et pour les projets PRF de 36 mois.
[3] (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique
(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits
(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux
(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ; (4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

Le cas échéant, **Objectif de Développement Durable** auquel le projet contribue :

Le projet contribue à l'ODD 16 visant à « promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous », et principalement :

- ODD 16.1 visant à « **Réduire nettement**, partout dans le monde, **toutes les formes de violence** et les taux de mortalité qui y sont associés ».
- ODD 16.3 : « Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité ».
- ODD 16.7 : « Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions ».

En outre, le projet contribue également à l'ODD 5 qui vise à **« parvenir à l'égalité des sexes** et autonomiser toutes les femmes et les filles, à travers ses trois cibles » à savoir :

- 5.1: Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles
- 5.2: Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation
- 5.5: Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique

Le projet contribue aussi aux cibles ODD 8.6 visant à « r**éduire considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation »** et **8.7** « prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, (…), interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats (…) ».

CONTENU :

1) Justification du projet :

Résumé du contexte de consolidation de la paix :

Issue du nouveau découpage administratif de la RDC, la province du Kasaï (Tshikapa) est encore marquée par les séquelles du conflit de 2016, qui a conduit à de violents affrontements entre des milices locales et les forces de sécurité, mais a également opposé des groupes d'auto-défense communautaires formés sur des critères principalement ethniques. L'évènement déclencheur de ce conflit fut l'assassinat de Jean Pierre Mpandi, dans le territoire de Dibaya, suite à un différend l'opposant à l'État, qui refusait de lui reconnaitre officiellement son titre de chef coutumier Kamuina Nsapu[4]. De nombreux jeunes, femmes et hommes, parfois des enfants, ont été enrôlés dans les groupes armés, notamment à travers des recrutements mystico-religieux. Cette lutte localisée pour le pouvoir coutumier s'est rapidement répandue dans toute la région du Kasaï (y compris la province du Kasaï), alimentée par des tensions interethniques latentes (le poids économique et politique des Lubaphones étant contesté par les Tchokwe, les Tetela et les Pende), l'instrumentalisation du conflit par les autorités politiques et le ressentiment suscité par la marginalisation économique, politique et sociale des jeunes.

4 Titre honorifique du chef des Bajila Kasanga, un clan de la tribu Lulua

Le conflit a eu des conséquences dramatiques sur les populations : des milliers de personnes ont trouvé la mort et environ un million et demi de personnes se sont déplacées pour fuir les violences, dont certaines ont traversé la frontière pour trouver refuge en Angola.

Le Kasaï reste une région sous-développée économiquement et socialement et en proie à des conflits inter communautaires qui trouvent leur origine dans :

- la dichotomie entre l'autorité coutumière et l'autorité de l'État ;
- le manque de mécanismes pour gérer pacifiquement les divisions au sein du pouvoir coutumier, combiné à l'ingérence et/ou la manipulation par l'État central ;
- la marginalisation socio-économique d'un nombre important de jeunes et des femmes ;
- et l'absence d'une stratégie nationale/provinciale d'intégration sociale et inter-ethnique axée sur la participation inclusive à la gouvernance locale.

Par ailleurs, la faiblesse de la présence de l'État, qui fait partie des causes profondes des conflits sur tout le territoire, se manifeste dans le Kasaï par l'absence des institutions de sécurité capables d'assurer l'État de droit et la protection des citoyens face à la criminalité et aux violences perpétrées par les groupes armés. Ce vide sécuritaire contribue ensuite à alimenter le manque de confiance de la population envers l'État et à perpétuer les conflits intercommunautaires. Dans la province du Kasaï, la Police Nationale Congolaise (PNC), les FARDC, la Direction Générale des Migrations (DGM) et l'Agence Nationale des Renseignements (ANR) ont des effectifs largement concentrés à Tshikapa-ville, chef-lieu de la province.[5] La présence de ces institutions en dehors du chef-lieu ainsi que leurs effectifs et leurs capacités techniques et opérationnelles sont très limités. La PNC compte un effectif de 3110 dans toute la province, pour une population estimée à 3.199.891 personnes. Le ratio actuel d'agents de police par nombre d'habitant dans le Kasaï est donc de 0.68 pour mille (3110 PNC/4567 000 Population), bien en dessous du standard international de 1 policier/264 personne (UNPOL). A ce manque d'effectif, s'ajoute le manque de formation des forces de sécurité, ainsi que le manque d'infrastructures et de moyens logistiques, accentué par la destruction et les pillages commis lors du conflit « Kamuina Nsapu »de 2016.

D'un autre côté, les forces de sécurité (Police/armée) jouent un double rôle dans la dynamique des conflits locaux et des menaces sécuritaires : ils luttent contre la violence armée et l'insécurité mais commettent en même temps des manœuvres d'extorsion et des violations des droits de l'homme contre la population locale. Par conséquent, les communautés locales les perçoivent souvent comme une menace, ce qui contribue à renforcer le manque de confiance entre la population et l'autorité de l'État.

L'exclusion des femmes et des jeunes dans la gouvernance locale et la gestion des conflits locaux contribue également à fragiliser les capacités locales à consolider la paix et à prévenir les conflits. En termes des relations de pouvoir entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons, les inégalités basées sur le genre sont fréquentes dans cette région du Kasaï et aggravent la situation des femmes et des jeunes femmes. Par ailleurs, l'ampleur des violences basées sur le genre est très élevée, et est exacerbée par les conflits. Selon l'étude sur la cartographie et la typologie des VSBG de 2015, 59,2% des femmes de 15-49 ans ont déclaré avoir subi des violences domestiques dans la province de Kasaï ; 49,9% au Kasaï Central ; 52,1% au Kasaï Oriental ; 49,7% au Lomami et 64,3% au Sankuru. La moyenne nationale est de 42,8%. [6]

[5] Rapport UNPOL octobre 2019 : Stratégie de renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles des Kasaï : Plan de renforcement des capacités de la PNC dans les trois provinces du Kasaï

[6] Typologie et Cartographie des violences sexuelles et basées sur le genre en RDC, 2015 (P20-21)

Selon une enquête d'OXFAM menée en 2017 dans le Kasaï[7] :

- 31 % des ménages sont dirigés par des femmes. D'après les informations recueillies, beaucoup de femmes sont devenues veuves à la suite de combats et d'autres ont été rejetées par leur époux en raison de leur origine ethnique.
- L'accès à l'éducation est limité, surtout pour les filles, avec un taux d'analphabétisme d'environ 60 % en moyenne dans la région. D'après les statistiques de la Division provinciale du genre, de la famille et de l'enfance, le taux d'alphabétisation est de 66 % pour les garçons, 45 % pour les filles, 35 % chez les hommes, et 22 % seulement chez les femmes.
- Le taux de mariages précoces et mariages forcés est estimé à 28%
- Selon 74 % de l'ensemble des personnes interrogées, c'est l'homme qui prend les décisions concernant les dépenses au sein du ménage. Lorsque les résultats sont ventilés par genre, il apparaît que 82 % des hommes interrogés disent prendre ces décisions ;

Depuis mi-2018, la situation sécuritaire s'est améliorée mais des poches résiduelles de conflits opposant des milices à revendication ethnique persistent. En effet, en réaction à l'insécurité causée par la crise « Kamuina Nsapu » de 2016, d'autres groupes ethniques ont constitué des groupes d'autodéfense pour assurer leur propre sécurité, et conservent leurs armes. Par exemple, malgré le désarmement des Kamuina Nsapu, les Bana Mura et Ecurie Mbembe refusent de déposer les armes par peur pour leur propre sécurité. Ce phénomène s'est répandu à travers toute la province, à tel point que des affrontements entre groupes ethniques pourraient ressurgir si des progrès ne sont pas réalisés pour la restauration de l'autorité de l'État et la consolidation de la paix. Cette situation est accentuée par le manque d'opportunités économiques des jeunes, l'accès limité aux services sociaux de base et le vide sécuritaire, qui sont les freins principaux à la consolidation de la paix. De nouvelles tensions sont aussi apparues, liées à de phénomènes récents, notamment le retour massif de ressortissants congolais d'Angola et la reddition volontaire d'anciens miliciens.

Si les défis sont énormes, une accumulation de facteurs offre aussi une fenêtre d'opportunité pour consolider la paix dans la province du Kasaï :

- la configuration politique actuelle du pays avec la transition pacifique du pouvoir politique en RDC au début de l'année 2019 (nouveau Président originaire de l'espace Kasaï) ;
- l'engagement affirmé des nouvelles autorités au niveau national et provincial de consolider la paix dans le Kasaï ;
- la volonté affirmée des acteurs humanitaires, de développement et de paix de collaborer avec la partie nationale dans le cadre de l'approche « triple nexus », qui priorise les provinces du Kasaï parmi ses zones d'intervention géographique ;
- les redditions volontaires d'ex-miliciens et la concrétisation des efforts de réintégration des démobilisés volontaires ;
- l'adoption par la RDC d'un plan d'action national 1325 de la 2ème génération adressant les axes de prévention, de participation, de protection et de relèvement et ;
- l'intérêt exprimé par d'autres bailleurs, dont DFID et la Banque mondiale, de renforcer leur appui dans la province du Kasaï.

Quel est le problème en matière de pérennisation de la paix auquel le projet va répondre ?

Le projet visera à contribuer à la consolidation de la paix et à prévenir un retour au conflit ouvert dans le Kasaï

[7] Kasaï: la province oubliée de la RDC: évaluation des questions liées au genre Octobre-novembre 2017 (https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/620410/rr-kasai-drc-gender-assessment-020218-fr.pdf?sequence=8&isAllowed=y)

en soutenant le gouvernement provincial et les communautés identifiées à atténuer le vide sécuritaire au niveau local en renforçant la présence de la police de proximité, tout en améliorant les opportunités de la population pour développer des moyens de subsistance, y compris au sein des groupes marginalisés.

L'approche du projet sera de mettre la communauté au centre, avec pour objectif d'atténuer la méfiance entre les communautés et d'améliorer les relations entre la communauté et les autorités, dont la police et les autorités locales, en intégrant à part entière les membres de la communauté dans les stratégie de renforcement de la sécurité au niveau local, et en mettant en œuvre des projets concrets qui offriront des moyens de subsistance dans les communautés les plus fragiles, en incluant les jeunes filles et les jeunes hommes.

Le projet sera développé de façon à être complémentaire avec les efforts de DDR/CVR menés par la MONUSCO, ainsi que les programmes humanitaires d'assistance d'urgence aux retournés et aux communautés hôtes que l'UNICEF, le PAM, le HCR, et la FAO mettent en œuvre. Le projet sera également développé de façon complémentaire avec les deux projets financés par le PBF dans le Kasaï : i) le projet *Appui aux ex-combattants et communautés dans le cadre des démobilisations spontanées par des initiatives de réinsertion socio-économique et de justice transitionnelle au Kasaï et dans le Tanganyika*, financé par le PBF et mis en œuvre par le BCNUDH, l'OIM et le PNUD, en collaboration avec la MONUSCO, qui vise à contribuer à réduire le vide sécuritaire et à réduire les tensions communautaires et ; le projet *Paix, Justice, Réconciliation et Reconstruction au Kasaï Central*, mis en œuvre par le BCNUDH, le PNUD et Search for Common Ground, qui vise à renforcer le processus de justice transitionnelle tout en réduisant les vulnérabilités socioéconomiques des communautés. Les activités du projet seront, notamment complémentaires avec les activités de renforcement de la chaine pénale mises en œuvre dans le cadre du projet PAJURR.

Quelle est la théorie de changement du projet ?

Au niveau de l'impact du projet :

Si la sécurité et la perception de la sécurité sont renforcées dans les communautés ciblées par le projet, alors la méfiance entre les communautés ethniques et entre les communautés locales et l'État sera réduite, ce qui contribuera à apaiser les tensions et à limiter les risques de retour au conflit ouvert dans le Kasaï.

Par ailleurs, la réduction de la méfiance entre les communautés et entre les communautés et l'État et la réduction du nombre d'actes de violence criminelle et/ou inter-ethnique permettront à leur tour de faciliter le processus de renforcement de l'autorité de l'État dans la province, et d'offrir un environnement plus propice au développement économique et à la paix durable.

Au niveau des résultats du projet :

Si les membres des communautés locales, y compris les jeunes, les femmes, les plus vulnérables et les groupes marginalisés sont intègres dans les choix et les stratégies de la communauté en matière de sécurité, et si une police de proximité est mise en place dans ces communautés, alors le risque d'actes de violence criminelle et/ou inter-ethnique diminuera et la sécurité ainsi que la perception de la sécurité au niveau communautaire s'amélioreront.

Si, en parallèle, l'extrême vulnérabilité des communautés est réduite grâce au renforcement de l'accès aux moyens de subsistance, et si l'économie locale est redynamisée à travers la réhabilitation des infrastructures communautaires et le développement d'activités génératrices de revenus, qui sont cohérentes avec les stratégies en matière de sécurité, alors les membres des communautés locales, dont les jeunes filles et les jeunes hommes vulnérables, seront moins enclins à rejoindre des groupes armés ou d'auto-défense comme moyen de subsistance ou d'intégration sociale, ce qui contribuera également à réduire le nombre d'actes de violence criminelle et/ou inter-ethnique et ainsi à améliorer la sécurité et la perception de la sécurité.

Dans quelle mesure le projet s'inscrit-il en phase avec les priorités nationales/ stimule-t-il la prise en main par le pays ?

Ce projet s'inscrit en phase avec les priorités du Gouvernement de la République Démocratique du Congo notamment au Pilier II du Plan National Stratégique de Développement (2020-2024) (PNSD) : Renforcement de la gouvernance institutionnelle et économique qui identifie les grands axes de Gouvernance judiciaire, politique et sécuritaire et de la gouvernance économique.

Le projet contribue aussi aux axes prévention, protection et relèvement du plan d'action national 1325 de 2ème génération adoptée en septembre 2019, notamment pour ce qui concerne les objectifs 1, 4, 6, 8, 9, 10 et 11 :

- Objectif 1. Contribuer à accroitre à 20% le taux de la participation de femmes et jeunes femmes au sein des institutions et mécanismes locaux, provinciaux, nationaux, régionaux et internationaux pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits ainsi que dans les services de sécurité
- Objectif 4. Mettre en place des mécanismes communautaires d'alerte précoce des conflits et de résolution pacifique des conflits.
- Objectif 6. Contribuer à accroitre le taux de la participation des femmes dans les instances de prise de décision au sein des services de sécurité.
- Objectif 8. Assurer le respect des droits des femmes, des adolescentes et jeunes femmes ainsi que d'autres personnes vulnérables et marginalisées (personnes vivant avec handicap, autochtones, refugiées, déplacées, etc.) pendant et après les conflits.
- Objectif 9. Lutter contre l'impunité des violences sexuelles et autres violations des droits des femmes, des adolescentes et des jeunes filles pendant et après les conflits armés.
- Objectif 10. Intégrer la dimension genre dans la gestion et la résolution pacifique des conflits.
- Objectif 11. Assurer l'autonomisation socio-économique des femmes et des AJF victimes des conflits.

2) Interventions proposées :

Ce projet vise à atténuer le vide sécuritaire dans les communautés où le risque de violence est particulièrement élevé, à travers la mise en place de services de sécurité de proximité et le renforcement des opportunités de subsistance pour les plus vulnérables. Les quartiers et communes d'intervention à Tshikapa seront déterminées conjointement avec la section police de la MONUSCO.

Cet objectif sera atteint à travers les interventions suivantes :

Résultat 1 : La sécurité des populations locales est renforcée grâce à la mise en place de services de sécurité de proximité

Produit 1.1 : la police a des capacités accrues pour assurer la sécurité des populations

- Formation sur les principes de police de proximité (environ 300 policiers, 6 mois) dans la ville de Tshikapa ;
- Formation des cadres de la Police (tous les hauts cadres de tous les 5 territoires du Kasaï pour un effet de changement / d'entrainement pour les policiers placés sous leur responsabilité, même si le projet ne peut pas couvrir tous les territoires) ;
- Formation de la police sur les droits de l'homme y compris la lutte contre les VBG, la Protection Internationale, le Prévention de l'exploitation et abus sexuel (PSEA) et les principes humanitaires ;
- Équipement et déploiement des unités de police formées sur les principes de police de proximité (y compris appui en moyens logistiques et de communication. Afin de permettre une réponse rapide

de la police dans les communautés, un nombre de motos, de bicyclettes et de radios, ainsi que du matériel informatiques et bureautiques seront fournis par le projet) ;
- Construction / réhabilitation d'un centre de formation temporaire ;
- Construction / réhabilitation des commissariats/sous-commissariats/commissariats urbains de police ;
- Formation sur la gestion et à la maintenance des équipements et infrastructures.

Produit 1.2 : Les agents de police sont en mesure de fournir des services de sécurité sensibles et redevables devant la population grâce à des mécanismes de redevabilité et un encadrement régulier visant à atteindre des objectifs opérationnels spécifiques.

- Mise en place d'une antenne de l'Inspection Générale de la Police Nationale Congolaise (IGPNC) pour assurer le contrôle des actions menées par la PNC et assurer la redevabilité interne des forces de l'ordre ;
- Appui aux commandants d'unité pour qu'ils rendent compte de leurs actions devant les conseils locaux de sécurité et Forums de quartier (redevabilité externe) ;
- Accompagnement et coaching des unités de police de proximité.

Produit 1.3: la gestion de la sécurité communautaire est améliorée de manière inclusive et participative

- Appui à la mobilisation communautaire pour améliorer la compréhension et la participation de la communauté à la sécurité des citoyens ;
- Mise en place et fonctionnement des Comités Locaux de Sécurité de Proximité (CLSP) et renforcement des capacités de leurs membres ;
- Mise à disposition de bâtiments pour les CLSP ;
- Mise en place des forums de quartiers et renforcement des capacités de leurs membres
- Formation des médias (Radios communautaires) et des membres de la société civile à l'introduction de la police de proximité ;
- Campagne de sensibilisation (y compris émissions de radio et des tables rondes radiophoniques) sur les comités de conseils locaux de sécurité et les forums de quartier, la police communautaire, les rôles et responsabilités des institutions de sécurité, les principes et mécanismes de redevabilité, etc. ;
- Réalisation d'activités de rapprochement entre la population civile et les forces de sécurité ;
- Engagement des communautés, autorités locales et /ou coutumières et agents de sécurité à la promotion du Genre et la communication pour le changement de comportements (CCC) sur les SGBV.

Produit 1.4: les Plans Locaux de sécurité de proximité sont développés et mis en œuvre

- Appui à l'élaboration de diagnostics locaux de sécurité dans les zones cibles ;
- Élaboration des Plans Locaux de Sécurité de Proximité (PLS), en lien avec les Plans locaux de paix et de développement (PLDP) intégrant l'analyse des conflits et dimension genre ;
- Plaidoyer pour la mise en œuvre du fonds CLSP ;
- Identification et mise en œuvre de projets à « impact rapide » issus des PLS (ou Appui à la conception et mise en œuvre des projets locaux produits par les fora des quartiers et validés par CLSP et dont 30% axés sur les besoins spécifiques des femmes et des jeunes filles) ***(liens avec produit 2.3***).

Résultat 2 : L'intégration sociale et économique et la résilience des communautés, en particulier celle des groupes vulnérables, est renforcée comme alternative à la violence.

Produit 2.1. Les plans d'action prioritaires de paix et de développement (PAPD) intégrant l'analyse des conflits et la dimension genre, en lien avec les plans locaux de sécurité de proximité, sont développés et mis en œuvre,

- Renforcement des capacités des acteurs locaux dans l'élaboration de plans d'actions prioritaires de paix et de développement (PAPD) dans des zones supplémentaires (en complément aux CLDP dans le projet de réintégration des démobilisés spontanés) pour le caractère inclusif de la prise de décision ;
- Élaboration et mis en œuvre des PAPD (intégration de l'analyse des conflits et de la dimension genre ; lien avec les plans locaux de sécurité de proximité et en complément aux CLDP dans le projet de réintégration des démobilisés spontanées) en vue d'encadrer les interventions socioéconomiques ;

Produit 2.2 Un environnement favorable à la relance socio-économique et à la consolidation de la paix est rétabli

- Communication et mobilisation inclusive des femmes et des jeunes à risques et de la communauté
- Identification participative des bénéficiaires et sensibilisation des jeunes et des communautés à la paix et au vivre ensemble ;
- Assistance et accompagnement psycho-social des jeunes à risques ;
- Développer des activités récréatives au profit des jeunes/femmes (théâtres, danses traditionnelles, sport, etc.) sur des thématiques relatives à la sécurité des communautés et la promotion du « vivre ensemble » ;
- Création ou redynamisation des structures communautaires de jeunes ;
- Faciliter la formation professionnelle des jeunes et des femmes au profit des métiers porteurs.

Par ailleurs, le HCR contribuera à ce produit, sur fonds propres avec les activités suivantes :

- Soutien aux structures communautaires de jeunes pour la prévention des conflits et protection des droits humains ;
- Initiation des activités d'identification, de documentation, de recherche et de réunification (IDTR) ;
- Information, accueil, orientation, accompagnement, suivi pour rapprocher les jeunes des entreprises ;
- Mise en place d'un mécanisme de suivi des droits humains en termes des violations des droits (d'égalité, accès et jouissance des droits).

Produit 2.3 Des infrastructures socio-économiques de base pour la cohésion sociale et bénéfiques pour la sécurité des communautés, identifiés au niveau des fora de quartiers (liens avec les PLS et les PAPD) sont réhabilitées à travers la création d'emplois temporaires

- Identification participative des infrastructures de base à réhabiliter à travers des projets HIMO (haute intensité de main d'œuvre) ;
- Mise en œuvre de la réhabilitation des infrastructures de base (centres de santé, écoles, centres de formation, …) suivant une stratégie HIMO + épargne ;
- Sensibilisation des bénéficiaires participants à la stratégie HIMO + épargne sur des thématiques de base : genre, VIH-Sida, life skills, gestion d'associations, élaboration de plans d'affaires, etc.

Produit 2.4 : Les jeunes et les femmes ont accès à des moyens de subsistance durables (à travers le lancement ou le renforcement d'activités génératrices de revenus innovantes, ainsi que la capitalisation sur leur épargne constituée) leur permettant de trouver des alternatives à la violence

- Création d'un système de soutien et de mentor composé par tous les acteurs communautaires dans le but de l'insertion économique des jeunes et femmes ;
- Appuyer les formations de formateurs (TOT) pour les jeunes et femmes axées sur les moyens de subsistance ;

- Appui-conseil pour la structuration des bénéficiaires en groupes d'intérêts économiques communs et le choix d'une activité économique rentable, notamment dans les zones de forte concentration des retournés, des déplacés internes et des expulsés ;
- Micro-subventions pour multiplier l'épargne constituée sous forme de subside au démarrage (en capital, fonds de roulement ou équipement) ;
- Suivi technique et appui-conseil en gestion dans la conduite des activités ; mise en réseau avec des opérateurs dans les filières.

Produit 2.5 : Les chaînes de valeur sont développées (en vue d'assurer la pérennité de l'intervention)

- Identification des potentialités économiques de la zone et des filières porteuses ;
- Analyse des chaînes de valeur prioritaires identifiées (études de marché, etc.) ;
- Appui à la solution des goulots d'étranglement dans quelques filières prioritaires ;
- Renforcement/Développement des chaînes de valeur (production, commercialisation, transformation, structuration des acteurs, etc.).

Zones géographiques proposées et bénéficiaires du projet (ventilées par sexe et par âge) :

Tshikapa, province du Kasaï, dans les quartiers et les communes où les tensions inter-ethniques et les risques de violence sont les plus forts.

Bénéficiaires du projet :

Les femmes, les jeunes filles, les hommes, les jeunes hommes, les chefs traditionnels, les leaders communautaires, les guides religieux, les ex-chefs de milices, la PNC, les autorités administratives et coutumières seront impliquées dans les activités de renforcement de la sécurité communautaire. Les femmes, les hommes, les jeunes filles, les jeunes hommes participeront dans les activités de relèvement économique. Les autres membres des communautés bénéficieront également des acquis du projet.

La stratégie du 50 /50, égale nombre des femmes et des hommes bénéficiaires du projet en particulier dans les activités communautaires et de relèvement économique, sera adoptée dans le projet. Par ailleurs, le projet visera à contribuer au renforcement de l'autonomisation de la femme et au progrès vers l'égalité du genre.

Une consultation a été faite avec la partie nationale notamment avec la direction des études de planification et l'unité d'appui réforme de la police nationale congolaise pour une réflexion préliminaire sur la stratégie de mise en œuvre du projet. Ces discussions seront étendues lors de la proposition détaillée du projet pour s'assurer que le processus soit inclusif et participatif.

2) Budget proposé par résultat et justification du budget proposé :

Résultats	Libellé	Coût en USD
Résultat 1	**La sécurité des populations locales est renforcée grâce à la mise en place de services de sécurité de proximité**	**2 400 000**
	Produit 1.1 : la police a des capacités accrues pour assurer la sécurité des populations	1 630 000
	Produit 1.2 : Les agents de police sont en mesure de fournir des services de sécurité sensibles et redevables devant la population grâce à des mécanismes de redevabilité et un	230 000

Résultats	Libellé	Coût en USD
	encadrement régulier visant à atteindre des objectifs opérationnels spécifiques.	
	Produit 1.3: la gestion de la sécurité est améliorée de manière inclusive et participative	340 000
	Produit 1.4: les Plans Locaux de sécurité de proximité sont développés	200 000
Résultat 2	**L'intégration sociale et économique et la résilience des communautés, en particulier celle des groupes vulnérables, est renforcée comme alternative à la violence**	**1 100 000**
	Produit 2.1. Les plans d'actions prioritaires de paix et de développement (PAPD) intégrant l'analyse des conflits et la dimension genre, en lien avec les plans locaux de sécurité de proximité, sont développés et mis en œuvre,	70.000
	Produit 2.2 Un environnement favorable à la relance socio-économique et à la consolidation de la paix est rétabli	190 000
	Produit 2.3 Des infrastructures socio-économiques de base pour la cohésion sociale et bénéfiques pour la sécurité des communautés, identifiés au niveau des fora de quartiers (liens avec les PLS et les PAPD) sont réhabilitées à travers la création d'emplois temporaires	350 000
	Produit 2.4 : Les jeunes et les femmes ont accès à des moyens de subsistance durables (à travers le lancement ou le renforcement d'activités génératrices de revenus innovantes, ainsi que la capitalisation sur leur épargne constituée) leur permettant de trouver des alternatives à la violence	250 000
	Produit 2.5 Les chaînes de valeur sont développées (en vue d'assurer la pérennité de l'intervention)	250 000
	Total opérations	**3 510 000**
	SE (5%) + Communication 1%	210 600
	Budget pour l'évaluation indépendante	45 000
	Budget pour la gestion du projet	440 000
	TOTAL	**4 205 600**
	Coût indirects (7%)	294 392
Total		**4 499 992**

3) Organisations bénéficiaires du projet :

OIM
PNUD
ONU-Femmes